

LE FOREM RECHERCHE UN COMPTABLE (H/F/X)

RECRUTEMENT
INTERNE/
EXTERNE

CONTEXTE

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

Le Service Support veille au bon fonctionnement des activités des équipes et des services en répondant à leurs demandes en matière d'approvisionnement en fournitures et matériel.

FONCTION

Mission

Vous assurez le suivi comptable, budgétaire et administratif de la Direction territoriale Namur/Brabant wallon – Bassin du Brabant wallon en matière d'approvisionnement en fournitures et matériel.

Activités

- vous gérez les commandes de fournitures et matériel dans le catalogue du Forem (encodage et suivi via une application comptable) afin de garantir la production au niveau des services ;
- vous prenez contact avec le responsable hiérarchique pour les commandes nécessitant une demande de marchés publics ;
- vous gérez le suivi et le paiement des factures ;
- vous assurez l'encodage et le paiement des menus dépenses ;
- vous assurez le suivi des budgets et proposez d'éventuels transferts budgétaires au responsable hiérarchique ou à son suppléant ;
- vous vous assurez du respect des règles comptables et budgétaires ;
- vous assurez le paiement des visites médicales des stagiaires ;
- vous participez activement aux réunions de service.

Conditions d'exercice

- vous travaillez à Nivelles ;
- il est proposé un contrat à durée indéterminée à temps plein en qualité de Gestionnaire ;
- Salaire selon l'échelle barémique B3/1. Pour information, cela équivaut à :
 - 2.683,65 € mensuel brut indexé à 0 année d'ancienneté ;
 - 2.875,95 € mensuel brut indexé à 6 années d'ancienneté.
- vous travaillez au sein d'une équipe de 4 personnes, sous la direction du Responsable de Service ;
- vous bénéficiez d'une souplesse horaire tout en vous adaptant aux nécessités de service.



l'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

EN BREF

Lieu : Nivelles

Service/Département : Support administratif

Date limite pour postuler : **25/10/21**

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée à temps plein

Niveau d'études/expérience requise :

Bachelier ou assimilé en comptabilité / 2 ans d'expérience

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information ;
- vous structurez votre travail en fixant les priorités et en accomplissant une multitude de tâches différentes de façon systématique ;
- vous traitez et résolvez des problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives et mettez en œuvre les solutions ;
- vous êtes accessible et disponible pour faciliter le travail de vos collègues ;
- vous échangez, partagez ouvertement vos idées et vos opinions ;
- vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre, objective et constructive ;
- vous vous impliquez dans l'atteinte de résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous agissez de manière intègre et êtes en mesure de garder confidentielles les informations importantes ;
- vous adoptez une attitude souple face aux changements.

Compétences techniques

- vous avez de bonnes connaissances dans les matières comptables et budgétaires ;
- vous maîtrisez les outils bureautiques de la suite Office (en particulier Excel) et êtes ouvert à l'apprentissage d'outils spécifiques.

POSTULER

Conditions d'accès

- vous êtes titulaire d'un diplôme de bachelier ou assimilé en comptabilité ;
- vous disposez d'une expérience professionnelle de minimum deux années dans les matières comptables et budgétaires.

Dossier de candidature

- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
 - créez un compte candidat (si nécessaire) ;
- complétez **les différents champs OBLIGATOIRES** :
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. **Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;**
 - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - copie du diplôme ;
 - lettre de motivation ;
 - curriculum vitae ;
- dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « 105963 – Un Comptable (H/F/X) », et ce au plus tard le 25/10/2021.




seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;




vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;

 les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

 le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature ;

Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera effectuée sur base des dossiers de candidature ;
- les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection :
 - une épreuve préliminaire éventuelle portant sur les compétences techniques ;
 - un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ;
 - un entretien devant un jury.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les épreuves pourraient se dérouler à distance.

PLUS D'INFOS ?

- voir [Annexe](#) ;
- sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- votre contact : selection.recrutement@forem.be [objet de mail : **105963 – Un Comptable (H/F/X)**].



Annexe : Diplômes - titres pris en considération pour le niveau B

1) Les titres pris en considération pour l'admission au niveau B sont les suivants :

- les diplômes de bachelier délivrés par une université, une Haute Ecole, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ;
- les diplômes d'instituteur primaire et d'instituteur maternel ;
- les diplômes délivrés par un institut supérieur d'architecture, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les régendats ;
- les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (A.E.S.I. ;)
- les diplômes de l'enseignement supérieur de type court ;
- les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les diplômes qui confèrent le grade de candidat et qui sont délivrés, après un cycle d'études de deux ans, par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court, au terme des études ;
- les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre de candidat ingénieur civil, de candidat ou de bachelier ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur artistique de type court, au terme des études ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur artistique de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les diplômes, certificats d'études ou autres titres qui peuvent être pris en considération pour l'admission au niveau A ;
- les diplômes de grades équivalents au grade de bachelier délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures ;
- les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 5 au moins du Cadre francophone des certifications.

Tant qu'ils ne sont pas positionnés dans le cadre des certifications, sont assimilés à des certifications professionnelles positionnées au niveau 5 au moins :

- le diplôme délivré par l'IFAPME dans la filière de coordination et d'encadrement, **à condition** que le certificat d'enseignement secondaire supérieur ait été exigé pour l'inscription à la formation ;
- le diplôme de chef d'entreprise délivré par l'Institut de formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, **à condition** que le certificat d'enseignement secondaire supérieur ait été exigé pour l'inscription à la formation.

2) Sont également admis les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral ;

3) Sont également admis les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1.

